IMPRIMER AIDE

ASS BUG BUILDERS

CONSULTER LE COMPTE

SIREN ou IDSP: 837 930

Accès au compte fiscal > Tableau des déclarations TVA > Déclaration

Service gestionnaire : EQUIPE IFU

QUITTER

Déclaration 3310CA3 de la période 4º trimestre 2018 souscrite en euros le 20/01/2019

TVA et taxes assimilées - dernière mise à jour des données le 25/10/2019

Tableau des déclarations Tableau des paiements Déclaration TVA précédente Déclaration TVA suivante

	Société membre de Groupe TVA (entreprise DGE) / (y compris société tête de groupe en tant que membre)							
	3310CA3			Formulaire néant				
A.	MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES :							
	OPÉRATIONS IMPOSABLES (HT)			OPÉRATIONS N	ON IMPOSABLE	S		
01	Ventes, prestations de services	6 150	+ +		s UE			
02	Autres opérations imposables		05	Autres opérations non imposables				
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts)		5A	Ventes à distance au profit de particuliers (consommateurs finaux) - ventes B to C				
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoliquidation de la TVA à l'importation)		06	Livraisons intra-communautaires - ventes B to B				
03	Acquisitions intra- communautaires	31	64	livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid				
	Dont ventes à distance et/ou opérations de montage		5, (on imposables en France			
3A	livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		07	Achats en franchise				
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code Général des Impôts)		Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un 7A assujetti non établi en France (article 283-1 du Code Général des Impôts)					
3C	Régularisations 7B Régularisations							
В.	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAY	ER:						
	TVA BRUTE		Base HT	Taxe due				
	Opérations réalisées en France r	métropolitaine						
08					6 181	1 236		
09	·							
9B								
	Opérations réalisées dans les Do							
10	·							
11	·							
	Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)							
13								
14	4 Opérations imposables à un taux particulier (décompte sur annexe							

	3310 A)							
15	TVA antérieurement déduite à re							
5B	Sommes à ajouter y compris acc							
16	TOTAL DE LA TVA BRUTE DUI	1 236						
7C	Dont TVA sur importations bénéf							
17	Dont TVA sur acquisitions intra-c	6						
18	Dont TVA sur opérations à destir							
	TVA DÉDUCTIBLE							
19	Biens constituant des immobilisa							
20	Autres biens et services		140					
21	Autre TVA à déduire							
	dont régularisation sur la TVA co							
22	Report du crédit apparaissant lig	ente déclaration	205					
2C	Sommes à imputer y compris ac	rimées en euro)						
22/	Indiquer ici le coefficient de taxat période s'il est différent de 100%	cable pour la						
23	TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (ligr	345						
24		Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM (articles 295-1-5° et 295A du CGI)						
CRÉDIT				XE À PAYER				
25	CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - ligne 16)	0	28	TVA NETTE DUE (ligne 16 - ligne 23)	891			
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint			Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A				
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G	0	AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G (lignes 28 + 29)	0			
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) Cette somme est reportée ligne 22 de la prochaine déclaration	0	32	TOTAL À PAYER (lignes 28 + 29 - AB)	891			
	Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29							
	Paiement par imputation (utiliser l'imprimé papier 3516 disponible sur le site www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)							

Date de consultation : 26/10/2019.